

Le Groupe Estrie-Richelieu, compagnie d'assurance, convoque, par la présente, ses membres à son **assemblée annuelle** qui se tiendra le mercredi 25 mars 2026.

11 h 15 : Cocktail
12 h 00 : Dîner
13 h 00 : Assemblée annuelle
15 h 00 : Conférencier Pierre Lavoie

Centre de congrès de Saint-Hyacinthe
1325, rue Daniel-Johnson Ouest, Saint-Hyacinthe



PIERRE LAVOIE

Fondateur du Grand Défi, sportif champion du monde à l'Ironman d'Hawaï et conférencier professionnel

Autrefois, travailleur d'usine et fumeur, Pierre Lavoie devint un athlète de calibre international dont la réputation dépasse largement les frontières de son Saguenay-Lac-St-Jean. Son parcours exceptionnel teinté de réussites et d'épreuves bouleversantes nous inspire à convoiter les sommets. Devenu l'un des plus grands conférenciers professionnels à travers le Québec, il a contribué au succès incontesté du Grand Défi Pierre Lavoie dans le but de promouvoir une culture en santé préventive et de saines habitudes de vie. Il a remporté de multiples victoires à l'Ironman d'Hawaï et il a traversé des épreuves difficiles avec la perte de deux de ses enfants atteints de l'acidose lactique.

Au fil de ses récits, vous serez initiés à sa vision d'un leadership authentique et humain et surtout, du levier positif qu'une telle approche peut apporter pour améliorer notre société et mener nos organisations à leur apogée.

Soyez prêts pour un moment énergisant, stimulant et surtout inspirant.

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE ANNUELLE



Lors de cette assemblée, les membres pourront prendre connaissance du rapport annuel incluant, entre autres, les états financiers et le rapport de l'auditeur, ainsi qu'élire des administrateurs et l'auditeur.

La assemblée annuelle aura également pour objet d'adopter, s'il y a lieu, les modifications qui pourront avoir été apportées au *Règlement numéro 4 – Règlements généraux* depuis la dernière assemblée annuelle.

ÉLECTIONS ET CANDIDATURES

Les mandats des administrateurs occupant les sièges 1 à 4 prendront fin le mercredi 25 mars 2026. Tout membre désirant siéger comme administrateur doit transmettre au secrétaire du conseil d'administration, **au plus tard le vendredi 9 janvier 2026**, le bulletin de mise en candidature et les déclarations d'intérêts (disponibles sur notre site Internet) dûment signés et complétés, ainsi qu'un curriculum vitae.

ATTENTION

Pour être membre, vous devez être un assuré nommé sur un contrat d'assurance en vigueur émis par Estrie-Richelieu. Dans le cas d'une personne morale (compagnie) nommée sur un contrat d'assurance en vigueur émis par Estrie-Richelieu, un dirigeant et/ou un mandataire dûment autorisé doit être désigné comme fondé de pouvoir par procuration.

PROCURATIONS

Tout membre peut exercer son droit de vote en nommant un **fondé de pouvoir** par procuration. Il n'est pas nécessaire qu'un fondé de pouvoir soit un membre habile à voter. Un fondé de pouvoir ne peut représenter plus d'une personne. Le **formulaire de procuration** (disponible sur notre site Internet) doit être transmis dûment complété lors de votre inscription **au plus tard le vendredi 6 mars 2026**. À défaut de recevoir votre formulaire de procuration à cette date, le vote par procuration ne sera pas possible.

INSCRIPTIONS

Veuillez confirmer votre inscription **au plus tard le vendredi 6 mars 2026** auprès de notre réceptionniste à reception@estrierichelieu.com ou par téléphone au **1 800 363-8971, poste 0**.

Anaïs Fournier,
Secrétaire du conseil d'administration

Plusieurs prix de présence totalisant **10 000 \$** seront offerts aux membres.

www.estrierichelieu.com